

**LES CHIFFRES
— CLÉS —
DES FINANCES**



EDITION 2025

LES PRINCIPALES COMPETENCES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Voirie d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Archéologie préventive
- Incendie et secours
- Développement de l'enseignement supérieur et de la formation
- Aménagement des réseaux cyclables et services vélo dans le cadre du plan vélo intercommunal
- Etablissement et exploitation des réseaux de communication électroniques
- Exploitation, entretien et aménagement d'ouvrages hydrauliques
- Constitution en centrale d'achat
- ...

DONNEES DE REFERENCE

EPCI à FPU
(Fiscalité Professionnelle Unique)

PRÉSIDENTE :
Mme Irène FELIX

SUPERFICIE :
417 km²

REVENU MOYEN / HAB :
16 281 € / hab
(moyenne nationale =
17 008 € / hab)

**COEFFICIENT D'INTÉGRATION
FISCALE 2024 : 37,24%**
(moyenne nationale = 39,60 %)

**POTENTIEL FINANCIER
AGRÉGÉ :**
779 € / hab

(moyenne nationale =
727 € / hab)

POTENTIEL FISCAL
543 €/hab
(moyenne nationale = 457 € / hab)

17 COMMUNES : 106 098 habitants (Pop. DGF 2024)

ANNOIX 255 hab

ARCAY 507 hab

BERRY- BOUY 1 213 hab

BOURGES 66 829 hab

LA CHAPELLE-SAINT-URSIN 3 780 hab

LE SUBDRAY 1 196 hab

LISSAY-LOCHY 233 hab

MARMAGNE 1 980 hab

MEHUN-SUR-YÈVRE 6 611 hab

MORTHOMIERS 815 hab

PLAIMPIED-GIVAUDINS 2 184 hab

SAINT-DOULCHARD 9 936 hab

SAINT-GERMAIN-DU-PUY 5 031 hab

SAINT-JUST 676 hab

SAINT- MICHEL-DE-VOLANGIS 480 hab

TROUY 4 114 hab

VORLY 258 hab

LES RATIOS DU CFU 2024

	UNITES	BUDGET PRINCIPAL SEUL	MOYENNE NATIONALE 2023
1 - DRF / pop	€/hab	462 €	446 €
2 - Pdts impôts directs / pop	€/hab	186 €	187 €
2bis - Idem hors reversement de fiscalité	€/hab	-94 €	27 €
3 - RRF / pop	€/hab	557 €	550 €
4 - Dep eqpt brut (hors 204) / pop	€/hab	133 €	111 €
5 - Encours dette / pop	€/hab	135 €	380 €
6 - DGF / pop	€/hab	106 €	86 €
7 - Dep de personnel / DRF	% des DRF	38,40%	39,40%
8 - Indicateur (DRF + Rbt K) / RRF	% des RRF	84,50%	87,50%
9 - Dep eqpt / RRF	% des RRF	23,90%	20,20%
10 - Dette / RRF	% des RRF	24,20%	68,90%

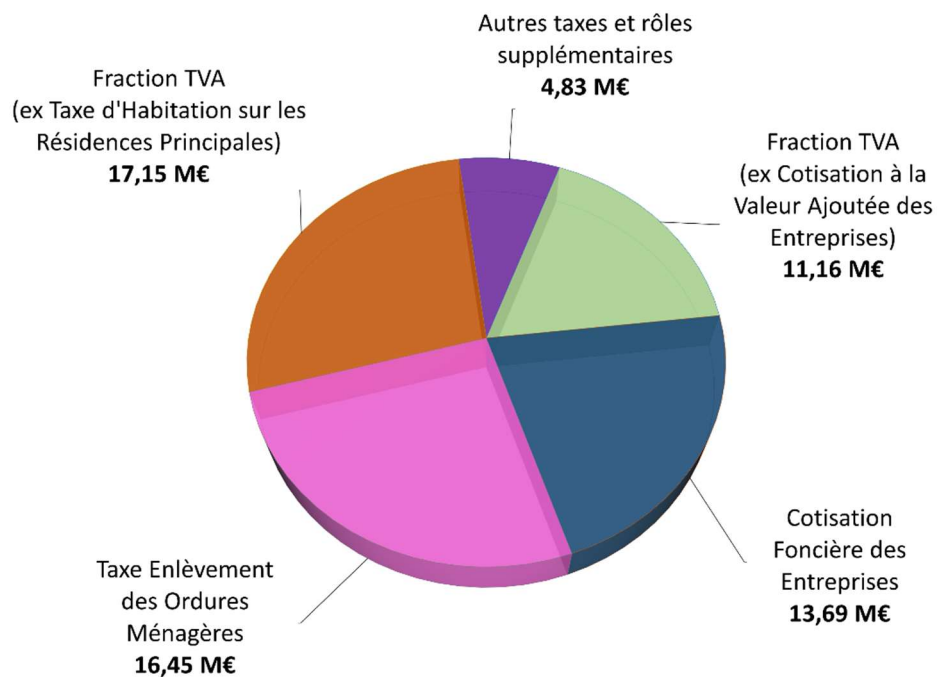
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

(hors résultats antérieurs)

CFU 2024 En M€ (Millions d'euros)	BUDGET PRINCIPAL SEUL	CONSOLIDÉ AVEC TOUS LES BUDGETS ANNEXES
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	77,66	96,4
Dont dépenses de personnel (012)	18,55	26,56
Dont charges à caractère général (011)	18,9	25,68
Dont attributions de compensations	22,47	22,47
Dont charges financières	0,23	1,44
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	87,62	116,76
Dont Fiscalité (73)	63,28	63,28
Dont DGF	11,07	11,07
Dont produits vente eau (70)	0	12,15
Dont Produits redevance assainissement (70)	0	13,38
AUTOFINANCEMENT DE l'EXERCICE 2024	9,96	20,36

FISCALITE 2024

en millions d'euros

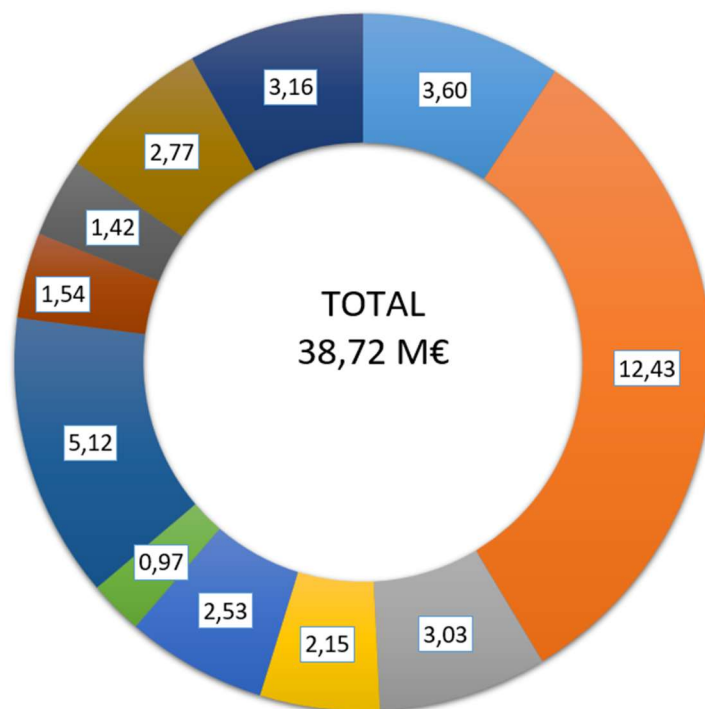


TAUX VOTES	
Cotisation Foncière des Entreprises	25,89%
Taxe Foncier Non Bâti	1,69%
Taxe Foncier Bâti	0%
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires	9,68%
Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères	10,45%

BUDGET D'INVESTISSEMENT

CFU 2024 En M€ (Millions d'euros)	BUDGET PRINCIPAL SEUL	CONSOLIDÉ AVEC TOUS LES BUDGETS ANNEXES
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	24,11	38,72
Dépenses d'investissement Hors dette	23,2	35,12
Remboursement de dette	0,91	3,6
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	11,22	16,03
Dont Subventions	7,22	9,68
Dont Emprunts	4	6,35
ENCOURS DE DETTE AU 31/12/2024	14,13	54,87
TAUX D'INTÉRÊT MOYEN AU 31/12/2024	2,57%	2,89%
ANNUITÉ DE DETTE 2024 (Intérêts + Capital)	1,14	5,03
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EN NOMBRE D'ANNÉES D'ÉPARGNE BRUTE	1,4	2,7

LA DESTINATION DES INVESTISSEMENTS 2024



- Remboursement dette
- Logement, équilibre social
- Circulations douces
- Enseignements supérieurs
- Politique de la Ville
- Autres postes
- Cycle de l'Eau (eau potable, eaux usées, eaux pluviales)
- Collecte et traitement des déchets
- Fonds de concours
- Développement économique
- Voirie

FOCUS SUR LE SPIC

(Services publics industriels et commerciaux)

LE BUDGET EAU – CFU 2024 Hors résultats antérieurs (en M€)	
Recettes Réelles de Fonctionnement	12,42
Dépenses Réelles de Fonctionnement	7,33
AUTOFINANCEMENT	5,09
Recettes Réelles d'Investissement	2,68
Dépenses Réelles d'Investissement	7,44
FONDS DE ROULEMENT après RAR	1,70
Encours de dette au 31/12/2024	4,09

Prix 2025 du M³ d'eau TTC	2,45
---	-------------

LE BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – CFU 2024 Hors résultats antérieurs (en M€)	
Recettes Réelles de Fonctionnement	13,72
Dépenses Réelles de Fonctionnement	9,38
AUTOFINANCEMENT	4,34
Recettes Réelles d'Investissement	0,62
Dépenses Réelles d'Investissement	3,66
FONDS DE ROULEMENT après RAR	2,20
Encours de dette au 31/12/2024	31,21
Prix 2025 du M³ Assainissement Collectif TTC	2,64

LEXIQUE DES TERMES EMPLOYÉS

- **ATTRIBUTION DE COMPENSATION :**

Flux financier entre l'EPCI et les communes, correspondant au solde entre la fiscalité économique perçue par l'EPCI et les charges nettes transférées par les communes. Bourges Plus reverse ainsi aux communes la part excédentaire des ressources qui lui ont été transférées.

- **BP (BUDGET PRIMITIF) :**

Premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice et détermine les recettes attendues.

- **C.F.U. :**

Compte Financier Unique est un document financier commun à l'ordonnateur et au comptable qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

- **CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT :**

Indicateur permettant d'apprécier la capacité à rembourser la dette avec la seule épargne brute.

- **CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL :**

Ensemble des charges de fonctionnement correspondant aux fournitures et prestation de services.

- **COEFFICIENT D'INTÉGRATION FISCALE (CIF) :**

Indicateur du niveau de compétences exercées par l'EPCI pour le compte des communes membres : il correspond au rapport entre les produits fiscaux perçus par le seul EPCI et la totalité de la fiscalité perçue sur le territoire communes comprises.

- **DGF (DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT) :**

Principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales.

Pour Bourges Plus, elle comprend 2 composantes : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation. La population, le CIF et le potentiel fiscal constituent des critères de calcul de la dotation d'intercommunalité.

- **DRF :**

Dépenses réelles de fonctionnement = charges d'exploitation

- **EPARGNE BRUTE :**

Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice ; elle est affectée prioritairement au remboursement de la dette, et contribue au financement des investissements. Appelée aussi Autofinancement dans le présent document.

- **EPCI (ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE) :**

La Communauté d'Agglomération de Bourges est un EPCI.

- **FDR (FONDS DE ROULEMENT) :**

Somme des excédents définitifs que la collectivité a dégagé au cours du temps.

- **POTENTIEL FINANCIER :**

Indicateur de richesse potentielle d'une collectivité prenant en compte les ressources fiscales et les dotations versées par l'Etat. Le potentiel financier agrégé est l'indicateur élargi intégrant les communes membres.

- **REPORTS = RESTES À RÉALISER :**

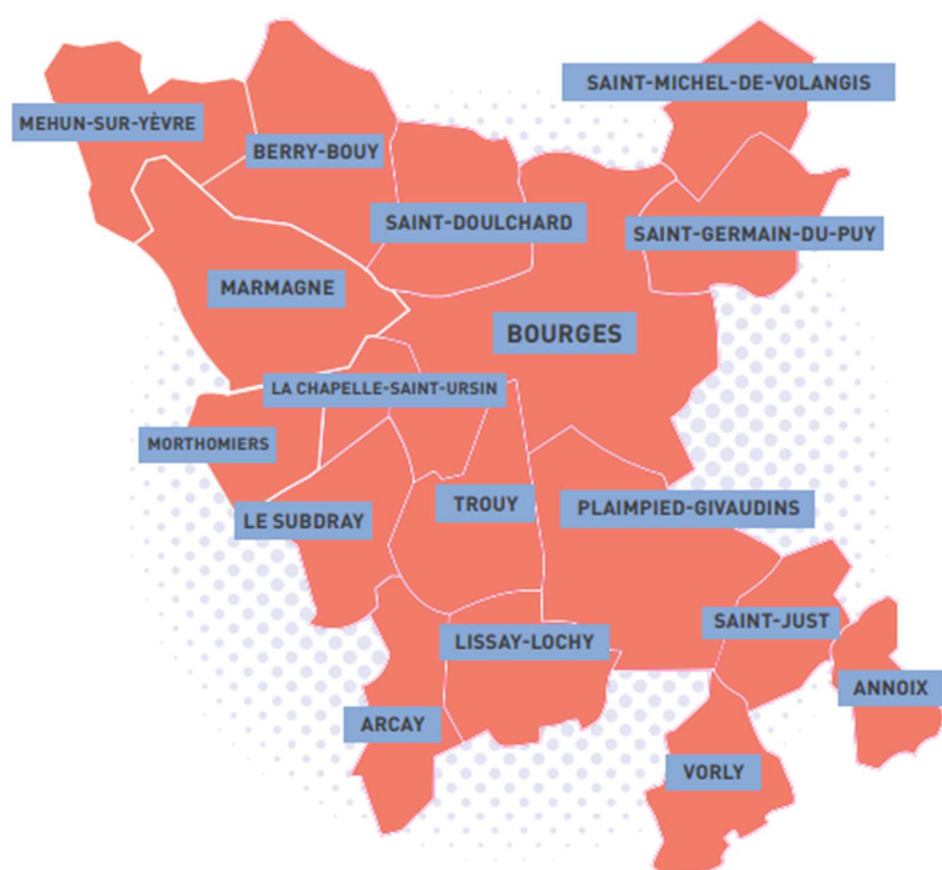
Crédits engagés sur un exercice dont la réalisation intervient lors d'un exercice ultérieur.

- **RRF :**

Recettes réelles de fonctionnement = produits d'exploitation

- **SPIC (SERVICES PUBLICS À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL)**

Les budgets de l'eau et de l'assainissement sont des SPIC. Leur particularité est de devoir s'équilibrer par les seuls produits issus de leur exploitation (produits facturés).



23-31 boulevard Foch • CS 20 321
18 023 BOURGES cedex
02 48 48 58 58
agglom-bourgesplus.fr